



Assemblée Générale Ordinaire
26 juin 2008
Salle de Cinéma
Musée du quai Branly

Procès-verbal

Ordre du jour :

1. Nomination de trois nouveaux administrateurs
2. Rapport moral du Conseil d'Administration
3. Présentation et approbation des comptes 2007 dans le cadre de la certification opérée par le Commissaire aux comptes, Présentation et approbation du budget 2009
4. Résultat de l'enquête de satisfaction et du questionnaire 2008
5. Le soutien au musée pour l'année 2007
6. Présentation des activités offertes aux membres en 2008
7. Les projets d'activités
8. Questions diverses



Société des Amis du musée du quai Branly

222 rue de l'Université - 75343 Paris cedex 7 - T : +33 1 56 61 53 80 - F : +33 1 56 61 71 36

amisdumusee@quaibrantly.fr - www.amisquaibrantly.fr

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société des Amis du musée du quai Branly, présidée par Louis Schweitzer, s'est tenue le 26 juin 2008 à 17h30 dans la salle de cinéma du musée du quai Branly. 27 membres étaient présents.

121 membres étaient représentés : 116 pouvoirs ont été donnés au Président, 1 à Monsieur Daniel Marchesseau, 1 à Madame Josette Weill, 1 à Monsieur Jean-Claude Weill, 1 à Madame Caroline Jollès.

Le Président indique que l'Assemblée se déroulera en trois temps :

- Présentation de la programmation de la saison 2008 - 2009 par Monsieur Stéphane Martin
- Les résolutions non soumises au vote de l'Assemblée
- Les résolutions soumises au vote de l'Assemblée

Le Président remercie les membres de la société des Amis présents, et donne la parole à Monsieur Stéphane Martin, Président du musée du quai Branly.

Monsieur Stéphane Martin présente les temps forts de la saison 2008/2009 :

L'exposition "Polynésie, arts et divinités, 1760-1860" se poursuivra durant l'été. A l'automne, deux expositions seront présentées dans la Galerie Jardin: "Upside Down, les Arctiques" et "L'esprit Mingei au Japon, de l'artisanat populaire au design". Deux expositions dossiers débiteront à l'automne : "Chemins de couleurs" et "Rouge Kwoma". Au printemps, se tiendront les expositions « Recettes de dieux, Mangareva », « Le siècle du Jazz » et « Tarzan ! » Enfin, une grande exposition sur Teotihuacan se tiendra dans la galerie jardin du 7 octobre 2009 au 24 janvier 2010.

L'Université Populaire s'achèvera le 10 décembre 2008 en célébrant la Déclaration des Droits de l'Homme. Le 28 novembre 2008, le musée célébrera le centenaire de Claude Lévi-Strauss par une grande journée populaire gratuite. En ce qui concerne les spectacles, le prix des billets baissera et il y aura davantage de spectacles gratuits.

Monsieur Stéphane Martin souligne que le musée du quai Branly a la chance d'être accompagné, depuis bien avant son ouverture, par une société des Amis qui, grâce à son Président et ses administrateurs, compte autant de membres qu'une société des Amis d'un établissement plus ancien.

En ce qui concerne les aspects moins visibles, Monsieur Stéphane Martin annonce que trois boîtes Afrique sont en train d'être refaites et seront ré-ouvertes prochainement, qu'une table d'orientation sera installée dans le musée et que le chantier de finition est programmé sur trois ans.

Depuis son ouverture, le musée a accueilli 3 millions de visiteurs. La fréquentation s'est stabilisée et l'on compte davantage de visiteurs qui effectuent leur deuxième ou troisième visite. Les expositions temporaires remportent désormais un grand succès. Le musée compte 6000 adhérents. Le public, varié, est principalement constitué de visiteurs originaires de la province ou de banlieue, et moins de touristes et de parisiens. L'image du musée sur la scène internationale reste très forte.

Question de Madame Caroline Jollès : Pourquoi n'a-t-il pas été prévu de conférenciers pour l'exposition "Polynésie"?

Monsieur Stéphane Martin répond que le musée ne prévoit pas de conférenciers pour l'ensemble des expositions dossiers. Des audio guides sont cependant à disposition des visiteurs et il est par ailleurs possible de recourir à des conférenciers extérieurs.

Question d'un Ami : Quelle est la politique du musée en matière de restitution, de prêts et de partenariat ?

Monsieur Stéphane Martin répond que le musée souhaite développer une véritable politique de dépôts et d'échanges croisés comme ce fut le cas avec le musée de Cotonou ou celui de Hanoï. Il ajoute qu'un projet est en cours avec le musée de Bamako. On pourrait, par ailleurs, envisager de reconsidérer la présentation de la Tête Moaï, actuellement peu satisfaisante. Avec l'aide d'un mécène, le musée pourrait imaginer d'achever la tête Moaï jusqu'à l'île de Pâques, pour qu'elle y demeure durant les travaux nécessaires à sa nouvelle implantation au musée. Concernant la

question des restitutions, le musée n'a reçu qu'une seule demande, à laquelle il a répondu par la négative, ce qui n'a pas empêché que s'établissent de cordiales relations avec cet établissement.
Le Président remercie Monsieur Stéphane Martin pour sa présentation.

Résolutions non soumises au vote

Le Président indique que le rapport moral et les comptes ont été adressés aux Amis 15 jours avant la tenue de l'Assemblée, comme cela avait été demandé lors de la précédente Assemblée générale. Concernant la composition du Conseil d'Administration, il convient de noter que Monsieur Patrick Careil redevient Trésorier en raison de la nomination de Monsieur Marc Ladreit de Lacharrière à la Présidence du Conseil d'Administration de l'Agence Internationale des Musées de France.

Le Président souligne que Madame Julie Arnoux est devenue Déléguée Générale, qu'elle travaille désormais à 4/5^{ème} et qu'elle est secondée par une assistante, Madame Sylvie Ciochetto. Il était en effet nécessaire de faire face à la baisse du nombre des Amis, phénomène que l'on observe dans d'autres structures. Si la société des Amis a bénéficié en 2006 de l'inauguration du musée, elle est à présent en train de prendre son rythme de croisière. Les besoins du musée allant croissants, il était nécessaire que la société des Amis investisse en temps et en énergie.

Le Président propose de se reporter au rapport moral et indique que toutes les catégories sont en baisse à l'exception de la catégorie « Bienfaiteur » qui reste stable. Les recettes sont en baisse de 38 % entre 2006 et 2007. Le Président note que les recettes 2008 seront plus élevées compte tenu des dons exceptionnels perçus durant l'exercice.

Concernant les activités proposées aux Amis, Le Président indique, qu'en raison du taux inégal de participation, il a été décidé de ralentir le rythme des visites. Au sujet des voyages, le taux de satisfaction est très bon, mais le taux de remplissage est inégal : le voyage à New-York, en octobre 2007, n'a recueilli que 7 inscriptions. Le succès des voyages en Europe étant plus important, la société des Amis va par conséquent se concentrer sur les destinations européennes.

Concernant le soutien au musée pour l'année 2007, Le Président indique que la société des Amis a intégralement financé l'acquisition du masque Nggala du Sépik (Papouasie-Nouvelle Guinée) et a soutenu celle de l'album de photographies de Désiré Charnay.

Le Président indique que trois nouveaux administrateurs ont été nommés par le Conseil : Madame Caroline Jollès, Monsieur David Lebard et Monsieur Pierre Moos. Le premier cercle du Conseil était principalement constitué de personnalités issues du monde de l'entreprise ou du monde bancaire. Une première phase d'élargissement avait permis d'intégrer des personnalités plus engagées dans le monde des Arts Premiers, tels Madame Hélène Leloup ou Monsieur Jean-Louis Paudrat. Enfin, cette dernière étape d'élargissement a permis d'accueillir des personnes très investies dans les activités de l'association.

Le Président invite Madame Julie Arnoux à prendre la parole pour présenter les projets 2008.

Madame Julie Arnoux revient sur l'enquête de satisfaction réalisée en 2007 sur le fonctionnement et l'ensemble des activités de l'association : le taux de réponse était de 21%, et 90% de ceux qui ont répondu se sont dits très satisfaits. L'enquête 2008 portait spécifiquement sur les conférences et les voyages. Concernant les voyages, le taux de satisfaction de participants aux différents voyages réalisés est de 9,1/10. Pour les prochains voyages, nous allons nous concentrer sur l'Europe, avec dès le mois d'octobre un voyage en Italie. Par ailleurs, pour répondre aux vœux de ceux qui souhaitent se voir proposer des voyages en France sur une journée, nous comptons organiser une journée au musée du Président Jacques Chirac, à Sarran, à l'occasion de l'exposition des œuvres sélectionnées par Monsieur Bernard Dulon. Nous travaillons actuellement à la conception d'un voyage en Colombie britannique sur les pas de Kurt Seligmann, pour fin juin début juillet 2009. Enfin, nous vous avons interrogé sur les conférences : selon les souhaits que vous avez exprimés, nous organiserons un cycle de conférences sur l'Afrique à l'automne.

Le Président remercie Madame Julie Arnoux.

Remarque d'un membre : Je tiens à féliciter la société des Amis et je souhaite également la remercier pour les documents qui nous ont été transmis.

Le Président remercie cet Ami pour sa remarque.

Remarque de Monsieur Alain Bilot : Je souhaite remercier Julie Arnoux pour son efficacité.

Le Président en prend bonne note.

Remarque de Monsieur Frédéric Jenny : Je reviens sur la nomination des trois nouveaux administrateurs et souhaite savoir si les Amis « de base » sont susceptibles d'être aussi nommés au Conseil d'Administration.

Le Président souligne le problème de représentation que cela constitue : en effet les Amis dits « de base » ne sont pas connus des autres Amis ce qui pose la question des critères de leur élection. Le Président s'engage néanmoins à mener, avec le Conseil d'Administration, une réflexion à ce sujet et demande à Madame Julie Arnoux de présenter les modalités d'élections et de nomination au Conseil d'administration dans d'autres sociétés d'Amis.

Question de Monsieur Stéphane Jacob : Comment les Amis sont-ils répartis géographiquement ?

Réponse de Madame Julie Arnoux : Plus de 90% des Amis résident à Paris et en Ile-de-France. Seuls 7,5 % d'entre eux résident à l'étranger, principalement en Europe et particulièrement en Belgique. La société des Amis va d'ailleurs prochainement proposer un tarif spécifique pour les Amis qui résident à l'étranger.

Question de Monsieur Stéphane Jacob : Serait-il envisageable que la société des Amis organise des conférences en province à l'intention de ceux qui y résident ou que les Amis soient susceptibles d'être représentés « hors les murs » comme, par exemple, en Corrèze pour l'exposition sur les Aborigènes ? (*Note : « Musée du quai Branly : Le temps du Rêve - peintures des aborigènes du désert australien » Domaine de Sédières, Corèze.*)

Réponse de Madame Julie Arnoux : Nous n'avons pas conçu ou développé de projets en ce sens. Il est vrai que la majorité de nos activités ont lieu le jeudi à 19h00, ce qui constitue un problème pour les provinciaux. Je suis en train de réfléchir à la programmation d'un ou deux week-ends annuels regroupant plusieurs visites pour permettre aux Amis de province de profiter du musée et de notre offre.

Réponse de Monsieur Stéphane Martin : Les premiers contacts avec les musées de province ont été difficiles mais aujourd'hui les choses se passent très bien avec beaucoup de demandes de prêt de leur part.

Remarque d'un membre : La création de la lettre aux Amis « Jokkoo » est une très bonne initiative.

Le Président : la Lettre aux Amis fait partie des projets de développement de la société des Amis et représente une charge de travail supplémentaire : c'est l'une des raisons pour laquelle Madame Julie Arnoux est passée à 4/5^{ème}. La notion d'échange est fondamentale dans la Lettre aux Amis qui présente l'actualité de l'association, les activités que nous vous proposons, les soutiens au musée. Jokkoo donnera par ailleurs régulièrement une « carte blanche à un Ami » pour présenter une œuvre de sa collections, un ouvrage, un carnet de voyage...

Madame Julie Arnoux : il s'agit en effet d'une charge supplémentaire de travail bien que le pagination de la Lettre (8 pages) soit modeste. Néanmoins, l'équipe s'est élargie : Madame Sylvie Ciochetto nous a rejoint en qualité d'assistante, deux stagiaires travaillent à temps plein, et Madame Catherine Papp, Amie du musée, prend en charge bénévolement l'ensemble des travaux de graphisme.

Remarque d'un Ami : Le nombre des adhésions est en baisse, le tarif assez élevé n'est-il pas un obstacle ?

Réponse du Président : Le tarif est sans doute un obstacle en particulier pour les personnes qui, résidant en province, ne peuvent bénéficier de nos activités. Cependant, le musée propose à un tarif très abordable une formule d'abonnement annuel vis-à-vis de laquelle nous ne sommes bien évidemment pas compétitifs. Les tarifs de la société des Amis n'ont pas vocation à baisser car

chacune de vos contributions comporte une part de cotisation - qui correspond à nos frais de fonctionnement - et une part de don qui nous permet de soutenir le musée, ce qui est notre mission.

Réponse de Madame Julie Arnoux : la société des Amis n'est pas une association élitiste comme le montrent nos différents niveaux de catégories : Ami, Donateur, Bienfaiteur. Le principe même de l'adhésion à la société des Amis est de faire un don. L'enquête de 2007 a révélé que le non renouvellement des adhésions était souvent dû à un problème d'éloignement géographique.

Le Président remercie Madame Julie Arnoux pour sa présentation et demande s'il y a d'autres questions.

Les résolutions soumises au vote

Le Président invite Monsieur Patrick Careil, Trésorier, à présenter les comptes 2007.

Monsieur Patrick Careil souligne que le produit des activités annexes est en augmentation, le montant de la subvention au musée s'élève à 49 712 €, le coût des voyages est équilibré, les recettes sont en baisse de 38 % en raison de la baisse du nombre des adhésions, les charges externes sont maîtrisées, les salaires sont constants et nous avons une somme de 23 000 € en positif qui correspond aux dons reçus à l'occasion des voyages ou du dîner. Après versement du soutien au musée, le résultat est d'environ 4 000 €.

Le Président remercie Monsieur Patrick Careil et donne la parole à Monsieur Bernard Lehoux, Commissaire aux Comptes titulaire pour d'éventuelles précisions.

Monsieur Bernard Lehoux indique avoir procédé à la certification des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Il certifie que les comptes annuels 2007 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice. Il ne lui a pas été donné d'avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du code de Commerce.

Le Président le remercie.

En l'absence de questions, le Président invite les membres présents à passer au vote.

Le Président soumet la nomination des trois nouveaux administrateurs au vote de l'Assemblée Générale.

La nomination des trois nouveaux administrateurs est approuvée à l'unanimité

Le Président soumet le rapport moral au vote de l'Assemblée Générale.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Le Président soumet les comptes 2007 au vote de l'Assemblée Générale.

Les comptes 2007 sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président demande s'il y a d'autres questions.

Remarque d'un membre : Le coût des voyages est généralement élevé ce qui explique certainement le petit nombre de participants

Madame Julie Arnoux : Il est vrai que les voyages proposés sont chers, bien que la société des Amis ne fasse aucun bénéfice sur la partie logistique. Je cherche actuellement le moyen de diminuer les coûts et ce, de façon à augmenter la part du don : le voyage en Italie sera ainsi presque intégralement organisé par nous-même sans faire appel aux services d'une agence.

Le Président : Dans d'autres sociétés, les voyages apportent en effet plus de bénéfices.

Madame Caroline Jollès : Les voyages sont de très grande qualité, il s'agit de séjours haut de gamme, accompagnés par Julie Arnoux et par un conservateur du musée, ou les participants

peuvent découvrir des collections particulières exceptionnelles. Le nombre peu élevé de participants est aussi un gage de qualité du voyage.

Remarque d'un membre : C'est le cas par exemple au musée Guimet.

Madame Julie Arnoux : je vais tenter de réduire les coûts pour que le montant du don soit plus important car il ne faut pas oublier que le don fait l'objet d'une réduction fiscale.

Madame Caroline Jollès : J'insiste sur le fait que la société des Amis n'est pas un prestataire de service mais que le but de ces voyages est de verser une véritable contribution qui bénéficiera au musée.

En l'absence d'autres questions, le Président remercie les membres présents et clôt l'Assemblée Générale.